

Bérengère POLETTI  
*Députée des Ardennes*  
*Conseillère départementale*

**Monsieur Olivier VERAN**  
*Ministre des Solidarités et de la santé*  
Ministère des Solidarités et de la santé  
14 avenue Duquesne  
75350 Paris SP 07

Charleville-Mézières, le 21 avril 2020

N/REF : RB20200420/BP

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la pandémie du Covid 19, j'ai été interpellée sur la situation des accueillants familiaux, dont le statut ne permet pas d'indemnisation ou de prime.

Depuis le début du confinement, les accueillants familiaux assurent sans faille leurs missions auprès des enfants, des jeunes majeurs, des personnes en situation d'handicap, de dépendance, qui leurs sont confiés, sans que jamais ils ne soient cités, ni reconnus pour le service rendu et leurs difficultés. En effet, depuis le 16 mars 2020, les professionnels de l'accueil à domicile – 50 000 en France, sont eux aussi au front, sans répit, dans la lutte contre le Covid-19.

Chaque jour, ces professionnels sont seuls avec la totalité des personnes confiées, sans avoir accès au matériel de protection et donc exposés au risque de contraction du virus (sans pouvoir le faire reconnaître comme maladie professionnelle).

Alors qu'est annoncée une prime gratifiant les salariés qui auront été en première ligne durant cette crise sanitaire, nombreux sont ces accueillants familiaux qui me sollicitent, surpris de ne pas être inclus dans cette catégorie.

Depuis trente ans, les accueillants familiaux demeurent les laissés pour compte des intentions politiques. Pour rappel, leur statut dérogatoire au droit commun les exclut de l'allocation chômage alors que depuis 2018, avec l'augmentation de la CSG, ils contribuent au financement de l'UNEDIC.

C'est pourquoi je vous demande aujourd'hui de bien vouloir reconsidérer leur position et les efforts fournis par ces professionnels dans la lutte contre le Covid-19 afin qu'ils obtiennent protection et gratifications compensatoires de leur travail.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments respectueux.



**Bérengère POLETTI**

Bérengère POLETTI  
*Députée des Ardennes*  
*Conseillère départementale*

**Monsieur Bruno LE MAIRE**  
*Ministre de l'Économie et des finances*  
Teledoc 151  
139 rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

Charleville-Mézières, le 21 avril 2020

N/REF : RB20200420/BP

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la pandémie du Covid 19, j'ai été interpellée sur la situation des accueillants familiaux, dont le statut ne permet pas d'indemnisation ou de prime.

Depuis le début du confinement, les accueillants familiaux assurent sans faille leurs missions auprès des enfants, des jeunes majeurs, des personnes en situation d'handicap, de dépendance, qui leurs sont confiés, sans que jamais ils ne soient cités, ni reconnus pour le service rendu et leurs difficultés. En effet, depuis le 16 mars 2020, les professionnels de l'accueil à domicile – 50 000 en France, sont eux aussi au front, sans répit, dans la lutte contre le Covid-19.

Chaque jour, ces professionnels sont seuls avec la totalité des personnes confiées, sans avoir accès au matériel de protection et donc exposés au risque de contraction du virus (sans pouvoir le faire reconnaître comme maladie professionnelle).

Alors qu'est annoncée une prime gratifiant les salariés qui auront été en première ligne durant cette crise sanitaire, nombreux sont ces accueillants familiaux qui me sollicitent, surpris de ne pas être inclus dans cette catégorie.

Depuis trente ans, les accueillants familiaux demeurent les laissés pour compte des intentions politiques. Pour rappel, leur statut dérogatoire au droit commun les exclut de l'allocation chômage alors que depuis 2018, avec l'augmentation de la CSG, ils contribuent au financement de l'UNEDIC.

C'est pourquoi je vous demande aujourd'hui de bien vouloir reconsidérer leur position et les efforts fournis par ces professionnels dans la lutte contre le Covid-19 afin qu'ils obtiennent protection et gratifications compensatoires de leur travail.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments respectueux.



**Bérengère POLETTI**

Bérengère POLETTI  
*Députée des Ardennes*  
*Conseillère Départementale*

Conseil Départemental  
Monsieur Claudy WARIN  
Directeur Adjoint des Solidarités  
Hôtel du Département  
CS 20001  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Charleville-Mézières, le 20 avril 2020

N.Réf : MPS / BP / 17-2020

Monsieur le Directeur,

Par la présente, je vous informe que j'ai récemment été contactée à ma permanence parlementaire par Monsieur Laurent PROVOT Président France Accueil Familial, qui me fait part des inquiétudes des accueillants familiaux relatives aux mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Il me rapporte que ces professionnels considèrent être oubliés par les dispositifs mis en place.

Selon eux, l'absence de mesures prises envers leur profession souligne une fois de plus la méconnaissance et l'absence de reconnaissance de ces personnels dévoués aux personnes âgées ou handicapées.

Ils déclarent qu'à l'heure des indemnités et primes destinées entre autres aux personnels des EHPAD, aucune décision nationale ne vient soutenir financièrement les accueillants qui n'ont plus de revenus en raison des annulations des accueils, et leur apporter la considération professionnelle qu'ils demandent légitimement. Ils aimeraient que des réponses leur soient apportées.

Ils déplorent cette situation et aimeraient que des réponses leur soient apportées.

.../...

Bérengère POLETTI  
*Députée des Ardennes*  
*Conseillère Départementale*

.../...

C'est pourquoi je souhaite vous faire part des déclarations qui m'ont été faites par Monsieur PROVOT, Président de France Accueil Familial et de me faire savoir comment vous entendez répondre à leurs interrogations.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette démarche, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.



**Bérengère POLETTI**

Courrier adressé à Jean Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes  
Courrier adressé à Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie  
Courrier adressé à Olivier VERAN, Ministre de la Santé

Bérengère POLETTI  
*Députée des Ardennes*  
*Conseillère Départementale*

Monsieur Jean-Sébastien LAMONTAGNE  
Préfet des Ardennes  
1 place de la Préfecture  
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

Charleville-Mézières, le 20 avril 2020

N.Réf : MPS / BP / 17-2020

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je vous informe que j'ai récemment été contactée à ma permanence parlementaire par Monsieur Laurent PROVOT Président France Accueil Familial, qui me fait part des inquiétudes des accueillants familiaux relatives aux mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Il me rapporte que ces professionnels considèrent être oubliés par les dispositifs mis en place.

Selon eux, l'absence de mesures prises envers leur profession souligne une fois de plus la méconnaissance et l'absence de reconnaissance de ces personnels dévoués aux personnes âgées ou handicapées.

Ils déclarent qu'à l'heure des indemnisations et primes destinées entre autres aux personnels des EHPAD, aucune décision nationale ne vient soutenir financièrement les accueillants qui n'ont plus de revenus en raison des annulations des accueils, et leur apporter la considération professionnelle qu'ils demandent légitimement.

Ils déplorent cette situation et aimeraient que des réponses leur soient apportées.

.../...

Bérengère POLETTI  
*Députée des Ardennes*  
*Conseillère Départementale*

.../...

C'est pourquoi je souhaite vous faire part des déclarations qui m'ont été faites par Monsieur PROVOT, Président de France Accueil Familial et de me faire savoir comment vous entendez répondre à leurs interrogations.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette démarche, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.



**Bérengère POLETTI**

Courrier adressé à Noel BOURGEOIS, Président du Conseil départemental des Ardennes  
Courrier adressé à Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie  
Courrier adressé à Olivier VERAN, Ministre de la Santé

Bérengère POLETTI  
*Députée des Ardennes*  
*Conseillère Départementale*

Conseil Départemental des Ardennes  
Monsieur le Président Noel BOURGEOIS  
Hôtel du Département  
CS 20001  
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

Charleville-Mézières, le 20 avril 2020

N.Réf : MPS / BP / 17-2020

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous informe que j'ai récemment été contactée à ma permanence parlementaire par Monsieur Laurent PROVOT Président France Accueil Familial, qui me fait part des inquiétudes des accueillants familiaux relatives aux mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Il me rapporte que ces professionnels considèrent être oubliés par les dispositifs mis en place.

Selon eux, l'absence de mesures prises envers leur profession souligne une fois de plus la méconnaissance et l'absence de reconnaissance de ces personnels dévoués aux personnes âgées ou handicapées.

Ils déclarent qu'à l'heure des indemnités et primes destinées entre autres aux personnels des EHPAD, aucune décision nationale ne vient soutenir financièrement les accueillants qui n'ont plus de revenus en raison des annulations des accueils, et leur apporter la considération professionnelle qu'ils demandent légitimement.

Ils déplorent cette situation et aimeraient que des réponses leur soient apportées.

.../...

Bérengère POLETTI  
*Députée des Ardennes*  
*Conseillère Départementale*

.../...

C'est pourquoi je souhaite vous faire part des déclarations qui m'ont été faites par Monsieur PROVOT, Président de France Accueil Familial et de me faire savoir comment vous entendez répondre à leurs interrogations.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette démarche, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



**Bérengère POLETTI**

Courrier adressé à Jean Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes  
Courrier adressé à Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie  
Courrier adressé à Olivier VERAN, Ministre de la Santé